

L'an deux mille vingt-trois, le 5 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Serge MERCIER, Maire.

Présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICORELLA Sébastien, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth

Absent excusé : Dominique GENTIL

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

Date de convocation : le 1<sup>er</sup> septembre 2023

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte-rendu du précédent conseil. Monsieur le Maire en rappelle néanmoins les grands titres et les délibérations prises. Aucune remarque n'est formulée. Ces précisions apportées, l'ordre du jour peut être développé :

## PROCURATION

Dominique Gentil donne procuration à Julien Romatif

## ORDRE DU JOUR

- Décision modificative n°2 – insuffisance de crédit
- VMC Bois – Présentation du projet d'exploitation forestière sur notre commune
- Travaux voirie – bâtiments
- Compte-rendu des commissions communales et intercommunales
- Urbanisme
- Courriers reçus
- Questions diverses

## Délibération décision modificative

La trésorerie de Roussillon nous signale qu'il est nécessaire de procéder à une modification de crédits suite à des prévisions insuffisantes sur certains postes ou des dépenses imprévues.

Section de fonctionnement :

- dépenses de fonctionnement : Chapitre 67 article 6718 + 5 000 €

- dépenses de fonctionnement : Chapitre 11 article 615231 - 5 000 €

La décision Modificative n°2 est adoptée à l'unanimité des membres présents.

## VMC Bois – Présentation du projet d'exploitation forestière sur notre commune

La société VMC Bois est venue présenter son mode de fonctionnement et répondre aux interrogations liées à l'utilisation d'une cisaille à chenilles.

À l'issue de la présentation, les membres du conseil ont choisi de ne pas intervenir sur la parcelle C 663.

## **Travaux voirie - bâtiments**

### Voirie

La fauche de l'ambroisie a eu lieu au mois d'août ainsi que le curage des fossés.

Suite à la demande d'EBER la société Marchand doit intervenir route des Coches afin de refaire l'enrobé avant et après le pont (ouvrage d'art) ainsi que le renforcement des accotements.

Le SIV (Syndicat Intercommunal de Voirie) va réaliser l'élagage route des Coches.

### Projet école :

Nous avons réceptionné les travaux le 9 août et réaménagé les classes du 28 au 30 août. Des réserves ont été notées lors de la réception et sont en cours de résolution.

### Désimperméabilisation cour d'école :

Les travaux ont commencé le 10 juillet avec une réception le 1er septembre. Le bureau de contrôle a émis deux remarques concernant, d'une part, la hauteur des gradins sur la partie arrière et, d'autre part, la possibilité de longer le grillage en haut des prises d'escalade.

Le premier sujet a été traité mercredi 6 septembre en augmentant le volume de terre afin de réduire la hauteur des gradins en partie haute.

Le deuxième point sera traité le mercredi 20 septembre en décalant le grillage pour supprimer le rebord sur le mur. Pour cela, des supports déportés sont en cours de réalisation.

### Barrière terrain de boules :

Compte tenu des travaux dans la cour d'école, nous n'avons pas relancé l'AADP qui s'était engagée à réinstaller la barrière en bois, après la fête de la musique. Les travaux étant terminés, nous allons relancer l'association afin qu'elle tienne ses engagements.

### Véhicule communal :

Nous avons réceptionné, le mercredi 23 août, le microtracteur équipé d'un broyeur, d'un plateau de tonte et d'un chargeur avec grappin. Cet équipement devrait permettre de libérer du temps, à notre employé communal, afin de reprendre en charge des travaux d'entretien qui étaient sous-traités.



Mauvaise nouvelle, notre Kangoo est tombé en panne de boîte de vitesse et, compte tenu du devis conséquent des réparations, nous prospectons pour évaluer la meilleure solution entre la réparation et un nouveau véhicule.

## **Compte-rendu des commissions communales et intercommunales**

### CCAS

#### *Bilan Marche de l'été*

Beaucoup de retours positifs, surtout pour la qualité des ravitaillements.

Il y a eu 78 marcheurs (adultes et enfants).

#### *Point habitants*

Il n'y a pas de demande spécifique en cours. Un dépliant d'information sur la canicule a été distribué dans les boîtes aux lettres.

#### *Repas intergénérationnels*

Les retours sont positifs de la part des élèves, des participants et de l'équipe encadrante. Le projet se poursuit à la rentrée prochaine.

## **Urbanisme**

Néant

## **Courriers reçus**

Néant

## **Questions diverses**

### Restaurant « Chez Lucas »

Les domaines ont visité le bâtiment, le chiffrage devrait être connu dans 1 mois.

### Dossier Hauterives Chauffage

Suite au dysfonctionnement du chauffage de la salle du conseil, le maître d'œuvre Bruno Quemin avait émis des réserves.

Après plusieurs relances infructueuses auprès de Hauterives chauffage, nous avons fait faire les réparations par une autre entreprise (Cros Thermique).

Le solde du compte de Hauterives chauffage a permis de financer les réserves à lever.

En revanche, la société Hauterives chauffage a lancé, à notre encontre, une procédure judiciaire sur la forme, décision de justice que nous avons perdue en première instance. La question se pose sur les suites à donner, attaquer ou non Hauterives chauffage sur le fond afin de récupérer l'argent des réparations.

Le conseil met en attente le choix en attendant des renseignements complémentaires.

**Date prochain conseil municipal :**

Le 5 octobre 2023